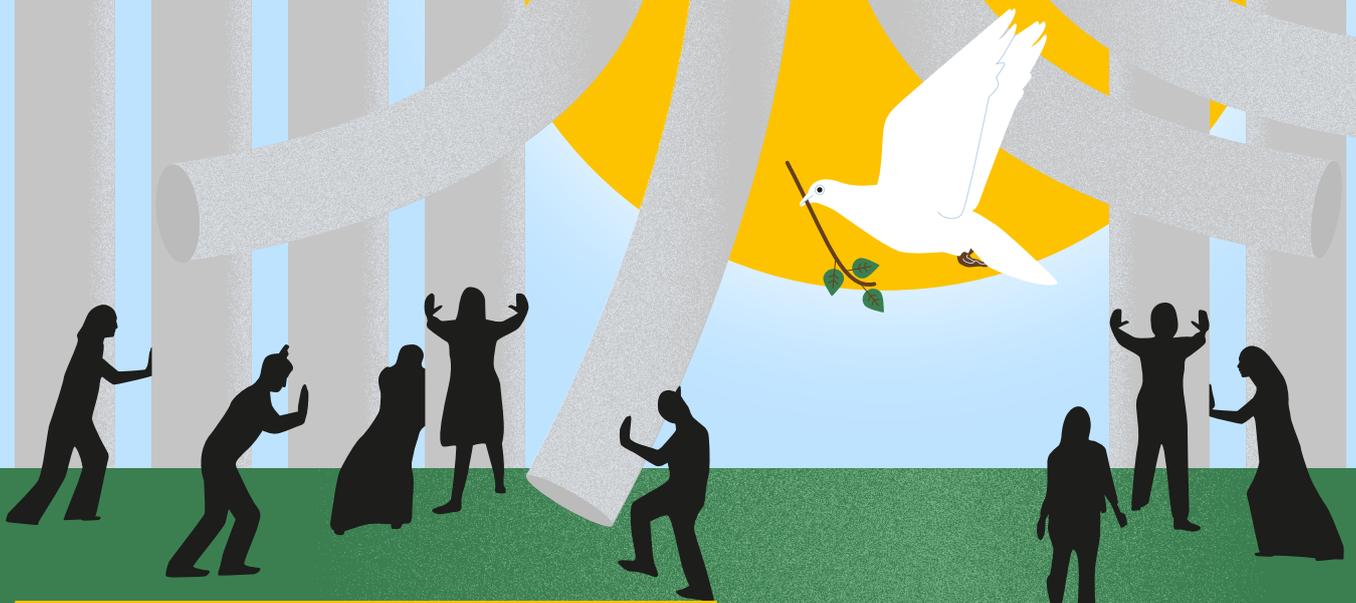




international  
**alert**



**RAPPORT DE RECHERCHE**

# **Sortir du piège du genre :** Les normes patriarcales remises en question au service de la paix

## À propos d'International Alert

International Alert œuvre au plus près des personnes directement touchées par le conflit afin de bâtir une paix durable. Centrée sur la résolution des causes profondes des conflits au-delà des clivages, notre action rassemble tous les acteurs, de la base aux échelons décisionnels supérieurs, autour de la construction d'une paix pérenne.

[www.international-alert.org](http://www.international-alert.org)

## Remerciements

Le présent rapport a été préparé par Ndeye Sow et Swechchha Dahal, coordinatrices du programme interrégional d'International Alert sur les normes patriarcales de genre et la construction des masculinités dans les contextes de conflit. Le programme et les travaux de recherche ont été mis en œuvre et coordonnés sur le terrain par les agents d'International Alert suivants : Nikki Philline de la Rosa et Phoebe Dominique Adorable aux Philippines, Rabina Shrestha et Ashim Pandey au Népal, Mary Hwiyere et Jennifer Manmak Dashe au Nigeria, et Shakirat Toktosunova et Aigerim Toktogulova au Kirghizstan.

Nos remerciements vont aux membres externes et internes du comité de lecture pour leur précieuse contribution à la qualité de la version finale de ce rapport : Charlotte Onslow, Sophie Mulcahy, Hannah Ward et Ella Irwin.

Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Agence suédoise d'aide au développement international (SIDA).

Les opinions exprimées dans le présent document n'ont pas vocation à représenter celles de nos donateurs ni leurs politiques.

### Publié en mai 2023

© International Alert 2023. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, d'archiver ou de transmettre cette publication, même partiellement, sur un support quelconque, par un moyen électronique ou mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans en citer la source.

Traduction de l'anglais : Anne de Freyman

Maquette et couverture : Victoria Ford

# **Sortir du piège du genre :**

Les normes patriarcales remises en question au service de la paix

Autrices : Ndeye Sow, Swechchha Dahal

# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. Introduction</b>  | <b>4</b>  |
| <b>2. Intégrer les normes patriarcales, les hommes et les masculinités dans la consolidation de la paix</b>   | <b>6</b>  |
| 2.1. Intégrer la compréhension de l'impact des normes patriarcales sur les masculinités et les féminités dans les actions de consolidation de la paix | 6         |
| 2.2. Atténuer l'impact des normes patriarcales et des masculinités sur les violences sexuelles et sexistes  | 7         |
| 2.3. Atténuer l'impact des normes patriarcales et des masculinités sur la participation des femmes dans les espaces politiques et publics             | 8         |
| <b>3. Masculinités, féminités et paix</b>   | <b>8</b>  |
| 3.1. Lever le rideau sur des valeurs patriarcales omniprésentes   | 8         |
| 3.2. La capacité d'agir des femmes dans les systèmes patriarcaux  | 10        |
| 3.3. Le langage et la terminologie ont leur importance  | 12        |
| <b>4. Recalibrer les mesures prises pour faire face aux violences sexuelles et sexistes</b>   | <b>14</b> |
| <b>5. Pouvoir patriarcal et participation des femmes à la vie politique et publique</b>   | <b>17</b> |
| 5.1. Sensibiliser les institutions entières à la problématique du genre   | 17        |
| 5.2. Les femmes sont plus que des chiffres  | 18        |
| <b>6. Conclusion</b>  | <b>19</b> |
| <b>Annexe 1 : Méthodologie</b>  | <b>20</b> |

# Sigles et abréviations

|              |   |
|--------------|---|
| <b>CEDAW</b> | Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes<br>( <i>Convention for the Elimination of All Forms of Discriminations Against Women</i> ) |
| <b>EIC</b>   | entretiens avec des informateurs clés   |
| <b>FPS</b>   | programme pour les femmes, la paix et la sécurité   |
| <b>GR</b>    | groupe de réflexion   |
| <b>MCW</b>   | Magna Carta des femmes ( <i>Magna Carta of Women</i> )  |
| <b>MSG</b>   | minorités sexuelles et de genre   |
| <b>NWC</b>   | Commission nationale des femmes ( <i>National Women's Commission</i> )  |
| <b>ODD</b>   | objectifs de développement durable  |
| <b>OMD</b>   | objectifs du Millénaire pour le développement   |
| <b>PAN</b>   | Plan d'action national  |
| <b>RCS</b>   | résolution du Conseil de sécurité de l'ONU  |
| <b>VAPPA</b> | Loi sur l'interdiction de la violence contre les personnes ( <i>Violence Against Persons<br/>(Prohibition) Act</i> )  |
| <b>VS</b>    | violence sexiste  |
| <b>VSS</b>   | violences sexuelles et sexistes   |
| <b>WARN</b>  | réseau d'intervention en soutien des femmes ( <i>Women's Action Response Network</i> )  |

# 1. Introduction

Indissociable du conflit et de la violence, le genre fait partie intégrante de la construction d'une paix durable. Il est avéré que les dynamiques de conflit sont fondamentalement genrées et dictées par des normes et des identités de genre. Les constructions patriarcales des masculinités et des féminités perpétuent la subordination des femmes dans tous les espaces, marginalisant leurs voix et compromettant leurs droits. Les normes patriarcales de genre façonnent les structures et les institutions de pouvoir mondiales, nationales et locales qui, à leur tour, façonnent la paix et le conflit.

En 2020, pour marquer le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS), International Alert (Alert) a entrepris une étude rétrospective sur ses 20 années d'action aux côtés d'artisanes de la paix sur le terrain. Ce travail a cerné plusieurs questions transversales en rapport avec la mise en œuvre de la résolution 1325 et l'égalité des genres, mais il en est avant tout ressorti que les normes patriarcales de genre n'ont cessé de prévaloir, qu'elles sont la manifestation de normes socioculturelles généralisées liées à l'égalité des genres et qu'elles limitent l'efficacité de la mise en œuvre de la résolution<sup>1</sup>.

Au niveau des communautés, les femmes se sont heurtées à divers types d'hostilité aux actions menées pour accroître leur participation, leur protection et la prévention des violences. Dans la majorité des cas, cette hostilité provenait de normes opposées à ce que les femmes soient des agents actifs du changement, dans les familles et les communautés<sup>2</sup>. D'autre part, du fait de la nature très masculine de l'espace de travail et de la culture dans l'administration publique, à l'échelle nationale comme à l'échelle mondiale, les normes établies discréditent celles et ceux qui cherchent à remettre en question les idéologies patriarcales. Depuis quelques années, le discours sur les droits des femmes devient sensiblement moins progressiste.

Alert a voulu agir sur les principales conclusions de l'étude menée en 2020, par le biais d'une intervention interrégionale autour de programmes au Kirghizstan, au Népal, au Nigeria et aux Philippines. Sa mission : évaluer les influences et les impacts des normes patriarcales de genre au niveau local. Les quatre pays ont traversé des périodes de conflit, de crise et de violences au cours des dix dernières années. Dans la région de Bangsamoro, aux Philippines, la signature d'accords de paix n'a pas suffi pour mettre un terme aux violences persistantes. Au Nigeria, l'État de Bauchi est confronté à des dynamiques de conflits internes multiples : taux élevé de violences de gangs, luttes pour le contrôle des ressources et conflits de valeurs entre groupes confessionnels. Au Kirghizstan, l'extrémisme violent est l'un des plus graves problèmes posés par la persistance des fractures ethniques et régionales qui divisent le pays. Au Népal, les violences de castes restent répandues après le conflit, et les tensions identitaires perdurent.

Dans les quatre contextes, les femmes, les enfants et les jeunes ont été les plus touchés, victimes notamment de niveaux élevés de violences sexuelles et sexistes (VSS), de mariages précoces et forcés, d'enlèvements par des groupes armés ; auxquels il faut ajouter un nombre de veuves en hausse, des taux de pauvreté et de chômage élevés, et l'exclusion des processus de paix et de prise de décisions politiques. Les pouvoirs publics des quatre pays ont tenté de trouver des solutions à certains de ces problèmes et préparé des plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la résolution 1325. Ils n'ont toutefois pas prévu d'initiatives visant à transformer les normes de genre discriminatoires et à favoriser l'égalité des genres de manière constructive et durable.

Faute de prise en compte adéquate des questions de genre dans le processus budgétaire, l'intégration du genre dans les stratégies, politiques et programmes sectoriels n'est pas encore institutionnalisée. Ces plans d'action manquent, pour la plupart, de budgets spécifiques et de cadres intégrés de suivi et d'évaluation dotés d'indicateurs mesurables et fiables. Dans les quatre pays, la situation de la grande majorité des femmes reste très insatisfaisante concernant l'éducation, les revenus, la santé, la participation aux décisions et l'accès aux capitaux, au crédit, à la propriété foncière et immobilière.

Un rapport de la Banque asiatique de développement évaluant l'égalité des genres et l'inclusion sociale au Népal parvient à la conclusion suivante, laquelle pourrait parfaitement s'appliquer aux trois autres pays considérés dans cette publication : « Sans évolution des normes et des attitudes socioculturelles à l'égard de l'égalité des genres et de l'inclusion, les pratiques discriminatoires ne pourront pas vraiment changer. »

### **Les normes sociales en bref**

La notion de **normes sociales** désigne les comportements attendus dans des groupes et des contextes sociaux particuliers ; les **normes de genre** sont les normes appliquées spécifiquement aux femmes, aux hommes, aux garçons et aux filles. Elles sont constituées de deux éléments qui déterminent notre perception de notre identité genrée. Par rapport au genre, les **normes injonctives** sont ce qu'un individu considère comme « le bon comportement » en fonction des idéaux de masculinité, de féminité et d'ordre social du groupe de référence. Les **normes descriptives** sont les perceptions qu'a un individu du comportement des autres membres du groupe de référence dans la réalité ; elles correspondent aux notions généralement acceptées des rôles de genre vécus.

### **Le patriarcat, le système patriarcal et les normes patriarcales**

Dans ce rapport, le terme **patriarcat** désigne une structure de relations de pouvoir pour expliquer et caractériser un système d'oppression genrée qui ne bénéficie pas à tous les hommes, mais qui continue de permettre et de justifier la mainmise masculine sur l'exercice du pouvoir politique, l'autorité morale, le privilège social et le contrôle des biens et du patrimoine. Le patriarcat définit les normes de genre et soutient l'autorité des « gardiens » qui en assurent le maintien. Le **système patriarcal** est alimenté par la production et la reproduction continues de normes de genre socialement construites, enracinées dans les systèmes sociaux, culturels, économiques et politiques. La **masculinité patriarcale** met en avant la supériorité de la masculinité hétéronormative sur la féminité et l'autorité des hommes hétéronormatifs sur les femmes. Les idées et les pratiques des masculinités patriarcales font perdurer les inégalités de genre.

## 2. Intégrer les normes patriarcales, les hommes et les masculinités dans la consolidation de la paix

Répandues à tous les échelons de la société et dans toutes les sociétés, les normes et structures patriarcales de genre qui marginalisent les voix des femmes et s'opposent à l'égalité de participation aux processus décisionnels compromettent les actions en faveur d'une paix positive. Ces questions ont toujours été au cœur des difficultés de mise en œuvre de textes progressistes en faveur de l'égalité des genres, dont le programme FSP, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ou les objectifs de développement durable (ODD). En s'appuyant sur les conclusions de quatre études de cas, ce rapport formule huit recommandations pour l'intégration des normes patriarcales, des hommes et des masculinités dans les politiques et les programmes de consolidation de la paix.

### 2.1. Intégrer la compréhension de l'impact des normes patriarcales sur les masculinités et les féminités dans les actions de consolidation de la paix

- **Placer les normes patriarcales au cœur du programme FSP. Élaborer davantage de programmes de consolidation de la paix qui s'attaquent aux normes de genre et aux constructions de la masculinité et de la féminité.**

Le lien entre égalité des genres et paix est un fait établi. Donneurs, gouvernements, organisations non gouvernementales et autres artisans de la paix doivent reconnaître et comprendre comment les normes patriarcales de genre se dressent en obstacle à la recherche de l'égalité des genres et à une paix durable et inclusive. Alert a constaté que les actions de consolidation de la paix qui s'attaquent aux normes patriarcales permettent aux femmes de faire preuve de résilience, de surmonter le statu quo et de participer pleinement à la société. Pour agir en faveur d'une paix positive, les donateurs doivent financer des programmes qui s'attellent à la question des normes patriarcales de genre et de leurs incidences sur la construction des masculinités et des féminités, mais aussi aux pratiques et aux valeurs sociales fondées sur le genre.

- **Apporter un soutien adapté aux réseaux de femmes et aux organisations de défense des droits des femmes dirigées par des femmes pour faire évoluer les normes et promouvoir l'égalité des genres.**

Les femmes sont confrontées à une réalité complexe dans laquelle elles doivent s'orienter, négocier et choisir leur parcours en respectant les paramètres des normes, des valeurs, des traditions et des croyances de la société dans laquelle elles évoluent. Il n'existe pas de solution universelle. Aux Philippines, le réseau d'action et protection, dirigé par des femmes, contribue à des actions efficaces

adaptées à leur contexte, à leur réalité et à leurs besoins. L'investissement dans des projets prototypes à petite échelle, incubés et mis en œuvre par des femmes et en rapport direct avec leurs besoins et leurs préoccupations, serait un pas en avant de plus. Il comblerait en partie un long manque de soutien permettant aux femmes de revendiquer leurs droits et de définir leurs priorités pour le changement.

- **Tous les acteurs de la consolidation de la paix doivent contextualiser les concepts d'inégalités de genre, de masculinités et de féminités, dans un langage qui parle aux communautés.**

La contextualisation de ces concepts est un élément essentiel de l'adoption d'approches Do No Harm, de localisation et de sensibilisation aux conflits, cruciales pour éviter les réactions hostiles et les conflits au sein des communautés. Au Kirghizstan, le projet a cerné le besoin d'un « lexique de kirghize sensible » pour communiquer les principaux concepts autour de l'égalité des genres et de la prévention des violences. Il a permis d'assurer l'adhésion des parties prenantes à tous les niveaux, et plus particulièrement à celui de la population.

## 2.2. Atténuer l'impact des normes patriarcales et des masculinités sur les violences sexuelles et sexistes

---

- **Agir pour que les systèmes de signalement des violences sexistes et les mesures prises face au problème soient inclusifs et intersectionnels.**

Les administrations nationales et locales ainsi que les gouvernements donateurs doivent faire de cette action une priorité dans leurs programmes de lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS). Il ressort des recherches menées pour ce rapport que les mesures prises par les États face aux VSS sont rarement inclusives ou intersectionnelles. Au Népal, les mécanismes de signalement des actes de VSS étant beaucoup plus accessibles aux classes et castes supérieures, les femmes de milieux pauvres et de castes inférieures sont sous-représentées dans les statistiques nationales. Les femmes ne peuvent être protégées contre les VSS qu'à condition de pouvoir les signaler. Dans les zones rurales du Népal et du Nigeria, elles manquent également d'accès à des mécanismes qui soient à leur portée financière, y compris d'accès à la justice, aux postes de police, à l'aide à la subsistance et à l'assistance médicale.

- **Résoudre le manque de statistiques fiables, exactes et transparentes sur les violences sexuelles et sexistes.**

Les recherches menées dans les quatre pays ont montré à quel point il est difficile d'accéder à des statistiques fiables et exactes autour des violences sexistes et de la maltraitance des femmes. Bien que les plus grands obstacles à la collecte de données fiables, exactes et transparentes sur les violences sexistes soient sociaux et culturels, il est important de reconnaître l'existence également d'obstacles institutionnels. Les données servent à sensibiliser le public au risque sérieux de violences et de maltraitance qui pèse sur les femmes, en particulier dans les contextes de conflit violent et d'instabilité. L'accès à l'information est essentiel pour parvenir à un changement positif dans l'intérêt des femmes et des enfants.

- **Résoudre le manque de mécanismes de justice accessibles et inclusifs, et mieux harmoniser les systèmes juridiques pluralistes (traditionnels, religieux et séculaires) qui interviennent dans les cas de violences sexistes.**

Au Nigeria et dans la région de Bangsamoro aux Philippines, la charia ou les systèmes de justice traditionnels sont souvent appliqués dans les cas de violences sexistes. L'objectif premier des mécanismes de réparation traditionnels et religieux a tendance à être la réconciliation entre les victimes

et les auteurs des violences afin de préserver « l'harmonie de la famille » et de la communauté. Les survivantes peuvent ainsi être forcées à épouser leurs agresseurs. Les administrations nationales et locales doivent agir pour veiller à ce que tous les systèmes juridiques en place soient sensibles à la problématique du genre et que justice soit rendue pour les survivantes.

## 2.3. Atténuer l'impact des normes patriarcales et des masculinités sur la participation des femmes dans les espaces politiques et publics

- **Institutionnaliser l'éducation sur les normes de genre et les VSS pour sensibiliser les parties prenantes institutionnelles, culturelles, sociales et religieuses, y compris les autorités locales et les chefs religieux.**

Une meilleure compréhension de la part des parties prenantes institutionnelles contribuera à une plus grande efficacité des programmes de lutte contre les VSS et de transformation des normes de genre. Seuls les dirigeants semblent adhérer aux principes de la sensibilité à la problématique du genre, qui ne sont pas appliqués à l'ensemble de l'institution. Au Kirghizstan, les chefs religieux semblent être les principaux acteurs de la prévention des VSS en raison de leur autorité sociale et morale au sein de la communauté. Une formation sur mesure à la prévention des VSS, avec tous les chefs religieux, contribuera largement à transformer les attitudes à l'égard des VSS et des normes de genre au sein des communautés.

- **Aller au-delà des quotas et privilégier l'élaboration et la mise en œuvre de politiques contribuant à la création d'un environnement favorable à l'autonomie politique des femmes.**

Les travaux de recherche d'Alert au Népal font ressortir le besoin de s'attaquer aux obstacles à la participation pleine, égale et constructive des femmes, c'est-à-dire à leur égalité économique, leur santé, leur sécurité, leurs droits et leur pouvoir décisionnel. Si les parlements demeurent des institutions patriarcales, les femmes continueront de manquer d'espace pour exercer leur capacité d'agir, même si la parité est en place. La transformation des institutions et des normes patriarcales s'impose pour atteindre la pleine égalité des genres.

# 3. Masculinités, féminités et paix

## 3.1. Lever le rideau sur des valeurs patriarcales omniprésentes

Il ressort des travaux de recherche menés au Kirghizstan, au Nigeria, au Népal et aux Philippines que divers facteurs sociaux, culturels, économiques et religieux, résultant d'une idéologie et d'une structure patriarcales se conjuguent dans la construction des masculinités et des féminités. Pour comprendre comment se forment les

masculinités et les féminités dans différents contextes, il est utile d'analyser la construction des rôles de genre et de la division genrée du travail.

Les études font apparaître que les croyances et les valeurs religieuses et culturelles jouent un rôle fondamental dans la construction des masculinités et des féminités. Dans la région de Bangsamoro, ce sont plus que tout la religion, le système clanique et la famille, mais aussi la notion d'honneur dans la religion islamique et la culture tribale, qui régissent la vie des hommes et des femmes et les rapports entre les genres. Le clan est une force puissante et constante qui dicte et fait appliquer les valeurs qui guident les comportements jugés acceptables, et plus particulièrement les comportements des femmes. La respectabilité d'une femme ou d'un homme est mesurée à l'aune des croyances coutumières autour des rôles de genre : la féminité va de pair avec la maternité et l'accomplissement d'un rôle procréatif, tandis que l'homme, figure hégémonique, paraît être le « pourvoyeur » des ressources de la famille. Jusqu'à 90 % des femmes interrogées confirment le rôle de mère imposé à la femme et considèrent la maternité comme leur responsabilité primordiale. Les croyances autour des rôles de genre et de la division du travail ont toutefois pris une tournure ambiguë lorsque l'enquête a commencé à interroger la notion d'« homme bien ». La majorité des femmes ont exprimé des idées égalitaires autour des tâches ménagères, disant qu'un « homme bien » devrait partager les tâches ménagères et que s'occuper des enfants est une responsabilité commune des deux parents. Les hommes sont censés contrôler les finances, le budget et les dépenses du ménage. Bien que la majorité des femmes exercent des activités rémunérées dans le secteur informel, cela ne se traduit pas forcément par une plus grande participation aux décisions sur les finances du ménage.

L'étude menée au Kirghizstan révèle que les perceptions des rôles des femmes peuvent évoluer ou devenir plus rigides, selon la localisation, l'origine ethnique et le niveau de croyance religieuse de la personne interrogée. Quoi qu'il en soit, la plupart des personnes sondées ont insisté sur le rôle de principal pourvoyeur de ressources de l'homme, déclarant que la femme n'est pas obligée de servir de soutien de famille. Elle doit plutôt se concentrer sur les tâches procréatives traditionnelles, c'est-à-dire élever les enfants, mais aussi préparer les repas et faire le ménage. Elles sont ainsi dans une situation de dépendance directe des hommes, sur les plans financier, physique et psychologique. L'enquête révèle aussi des préjugés contre les hommes qui s'occupent de tâches « non masculines », comme la vaisselle ou le ménage. La situation socioéconomique difficile du pays commence à estomper les divisions rigides du travail selon le genre, ainsi que les croyances et les attitudes, du fait qu'un grand nombre de femmes des zones considérées quittent le Kirghizstan pour exercer un emploi salarié à l'étranger. Or, bon nombre des personnes interrogées ressentent ces changements comme un signe de « faiblesse » de la part des hommes. Peut-être contre toute attente, ce sont les hommes de moins de 23 ans qui expriment les attitudes les plus intolérantes vis-à-vis de la notion d'égalité des genres, la percevant comme la principale source de conflit au sein de la famille.

Dans l'État de Bauchi au Nigeria, les chefs traditionnels et religieux qui jouissent d'une haute autorité morale sont un élément essentiel de la structure des communautés. Pour la plupart d'entre eux, l'autonomisation des femmes porte atteinte aux rôles des hommes. De l'avis de la majorité des participants aux réunions de mairie et groupes de dialogue, ce sont les hommes qui devraient être les gagne-pain de la famille.

## « Les femmes apprennent à s'occuper de la maison, tandis que les hommes travaillent pour gagner l'argent du ménage. »

Un participant aux réunions de mairie des communautés de Lmankatagum et Zango, dans l'État de Bauchi au Nigeria

Il est mal vu que des hommes s'occupent des enfants ou des tâches ménagères. Les femmes apprennent à s'occuper de la maison, tandis que les hommes travaillent exclusivement pour gagner de l'argent pour la famille. Par exemple, une fille apprend à être « une bonne épouse » et à s'occuper de son mari en apprenant à obéir, à « endurer » toutes sortes de mauvais traitements et à ne jamais être vue ni entendue se disputer avec lui. Malgré les progrès dans le sens de l'égalité des genres et l'émergence d'un mouvement dynamique de défense des droits des femmes au Nigeria au cours des dix dernières années, des normes et valeurs culturelles profondément conservatrices perdurent. S'y ajoutent le manque de compétences, l'absence d'une éducation de qualité et la pauvreté, qui relèguent les femmes aux rôles domestiques, surtout dans les zones rurales.

Au Népal, bon nombre de rôles et de relations de genre traditionnels ont été remis en question pendant le conflit, mais ont vite été réaffirmés une fois la guerre terminée en 2006. La persistance de normes et de valeurs sociales genrées profondément enracinées empêche de s'attaquer à certaines des causes premières des inégalités entre les genres dans la société népalaise. Les recherches constatent que les normes patriarcales sont en fait renforcées dans certaines des nouvelles structures politiques mises en place après le conflit – en dépit d'efforts pour institutionnaliser l'égalité des genres – et créent ainsi de nouvelles formes d'exclusion et de discrimination. C'est le cas dans les administrations provinciales et fédérales post-conflit, où les hommes continuent d'occuper la majorité des postes clés. Globalement, l'influence des femmes dans les procédures de prise de décision et d'élaboration d'une constitution demeure limitée. Les femmes sont encore généralement censées soutenir et suivre les hommes dans leur rôle de chefs de famille. Elles continuent à se débattre pour trouver leur identité et leur place dans les espaces sociaux masculins.

## 3.2. La capacité d'agir des femmes dans les systèmes patriarcaux

Les femmes ne sont pas sans pouvoir dans les systèmes patriarcaux, mais ce pouvoir est limité à certaines décisions dans des domaines précis, comme les enfants et les tâches ménagères. Elles peuvent aussi adhérer aux systèmes patriarcaux qui les défavorisent, voire enseigner et faire perdurer elles-mêmes ces systèmes. Elles doivent donc être un élément majeur de la solution et être considérées comme des acteurs dotés de pouvoir. Il ressort par exemple des recherches d'Alert que les réseaux dirigés par des femmes sont l'outil le plus efficace pour atteindre l'égalité des genres.

### 3.2.1. Les femmes qui cultivent le patriarcat

Les recherches et les enquêtes menées dans les quatre pays confirment qu'un grand nombre de femmes adhèrent aux idéologies, aux valeurs et aux pratiques genrées qui les défavorisent. Par conviction, par crainte de représailles ou de marginalisation de la part de leur famille et de leur communauté, ou par manque d'alternatives. La chercheuse féministe Deniz Kandiyoti propose la notion de « compromis patriarcal » (*patriarchal bargain*) pour décrire l'internalisation par les femmes des valeurs patriarcales et leur complicité active dans la perpétuation de leur propre subordination<sup>3</sup>. Elle poursuit :

*« Malgré les obstacles que le patriarcat classique place sur le chemin des femmes et qui pourraient justifier de renoncer à la sécurité économique et émotionnelle, les femmes résistent souvent à la transition parce qu'elles voient s'évanouir l'ancien ordre normatif, sans alternatives qui favoriseraient leur autonomie<sup>4</sup>. »*



Des négociantes et propriétaires de petites entreprises lors d'un atelier de formation organisationnelle animé par la Karandahan United Women's Association à Tawi-Tawi (Philippines). Ces ateliers visent à renforcer leurs compétences de gestion commerciale et d'entrepreneuriat ainsi qu'à créer des liens viables et durables avec le marché. © International Alert

Cette situation est très évidente au Népal où, pour les personnes sondées, les réactions hostiles et les sanctions sont des obstacles à la remise en question des normes de genre prescrites. De même, dans la région de Bangsamoro, la plupart des femmes interrogées tiennent avant tout à préserver l'honneur de la famille. Elles sont très attachées à cette notion d'honneur, premier souci de 93 % d'entre elles face à une décision à prendre. Environ 90 % parlent de leur peur de commettre un acte qui attirerait la honte sur leur famille, parce qu'elles seraient alors reniées par leurs proches et par l'ensemble de la communauté. Discipliner le comportement des femmes, y compris assurer l'autodiscipline, fait partie intégrante du maintien de l'ordre social et moral normatif.

### **3.2.2. Les femmes créent leurs propres espaces**

L'économiste sociale féministe Naila Kabeer définit la notion de capacité d'agir (*agency*) comme « la capacité des personnes à définir elles-mêmes leurs choix de vie et à poursuivre leurs propres objectifs, même face à l'opposition d'autrui »<sup>5</sup>. Elle rapporte cette notion à celle de pouvoir, notamment à la dimension positive du pouvoir, à savoir « le pouvoir de » (*power to*) et « le pouvoir intérieur » (*power within*), qui mettent tous deux l'accent sur la capacité de définir soi-même ses objectifs et d'agir pour les atteindre. Pour elle, le terme *agency* englobe également la signification, la motivation et la finalité que les individus apportent à leurs activités, leur « sentiment de pouvoir d'agir » (*sense of agency*)<sup>6</sup>.

Les recherches menées par Alert montrent que les femmes savent utiliser leur compréhension des normes de genre pour exercer un degré de capacité d'agir, même dans les espaces à domination masculine. C'est le cas de la région de Bangsamoro où, malgré la prédominance d'un système clanique très patriarcal, les femmes

interrogées déclarent pouvoir faire certains choix dans leur vie. Les clans ont toute l'apparence d'institutions patriarcales qui maintiennent leur contrôle par l'imposition de règles de comportement et la peur de sanctions sociales. L'enquête tend toutefois à indiquer l'existence de « zones grises » qui laissent aux femmes une certaine capacité d'agir au sein de leurs clans, principalement sur des questions concernant le ménage, les enfants et la procréation. Les femmes interrogées insistent sur le fait qu'elles contrôlent beaucoup certains aspects de leur vie, dont les grossesses et le nombre d'enfants qu'elles souhaitent avoir.

Il n'en est toutefois pas de même dans la société en dehors de leurs clans, où la capacité d'agir des femmes de la région de Bangsamoro est très limitée. Elles ne sont que 14 % à participer à des activités de la communauté indépendantes de leurs clans respectifs ; 1 % occupent des positions de responsabilité ; et 6 % sont membres d'organisations de la société civile<sup>7</sup>. Dans la région de Bangsamoro, en comprenant les rôles des femmes au sein et à l'extérieur des clans et la fluidité des normes de genre dans certaines circonstances, ainsi qu'en reconnaissant les « zones grises », les femmes peuvent se servir des rôles genrés traditionnels dans une optique stratégique pour négocier un degré de pouvoir et d'autorité institutionnels.

### **3.2.3. Les réseaux dirigés par des femmes sont des outils d'autonomisation essentiels**

Les réseaux sont des outils d'autonomisation susceptibles d'apporter des formes variées de soutien essentiel à des groupes de femmes divers. La création de réseaux d'action et de protection, dirigés par des femmes, peut contribuer à des actions plus efficaces, adaptées aux spécificités des situations et des besoins. Les recherches d'Alert ont mis en évidence l'importance d'adopter une approche intersectionnelle et inclusive ainsi que de tenir compte des différentes identités et des différents vécus des femmes lors de la création de réseaux de femmes.

Aux Philippines, une comparaison intéressante est à faire entre le Grand Manille, où des réseaux sociaux puissants de femmes musulmanes distincts de la structure de clans interviennent dans les cas de violences sexistes, et la région de Bangsamoro, où les réseaux de femmes sont moins nombreux. Dans la région de Bangsamoro, la compréhension du vécu des femmes dans les espaces publics en dehors du ménage est limitée. L'équipe de recherche ignore s'il existe des structures à l'intérieur des clans, sur lesquelles les femmes peuvent s'appuyer pour obtenir de l'aide ou pour défendre leurs droits et leurs intérêts. Les réseaux d'intervention en soutien des femmes (Women's Action Response Networks – WARN) bien établis et dotés en ressources, peuvent jouer un rôle dans le suivi des questions de VSS et les actions menées à cet égard. Ils servent notamment de systèmes d'intervention d'urgence, d'espaces de dialogue sécurisés et de plateformes sur lesquelles les femmes peuvent s'informer sur les possibilités d'éducation et d'emploi, mais aussi sur leurs droits.

Au Nigeria, les échanges dans le cadre des groupes de réflexion et des réunions de mairie ont soulevé la question importante des réseaux intergénérationnels et la nécessité de créer un mouvement de femmes de différentes générations. Ils ont mis en avant le besoin d'amplifier le partenariat entre les femmes âgées occupant des postes de pouvoir et les plus jeunes, afin d'encourager le dialogue et l'accompagnement intergénérationnels, mais aussi de maintenir le rythme des progrès vers une plus grande égalité des genres.

## **3.3. Le langage et la terminologie ont leur importance**

Au Kirghizstan et au Nigeria, l'une des principales difficultés rencontrées concerne le concept de genre, généralement perçu comme appartenant au monde occidental. Les actions de sensibilisation au genre emploient généralement des termes occidentaux, qui ne sont pas traduits ou expliqués avec exactitude. Au

Kirghizstan, par exemple, les notions de genre et d'égalité des genres sont généralement accueillies avec hostilité et considérées comme des valeurs occidentales qui détruisent les relations sociales au sein de la famille. Un important travail d'adaptation de la terminologie du genre en langue locale a donc été effectué avec nos partenaires et d'autres acteurs clés afin de la rendre accessible aux communautés.

Dans l'État de Bauchi, au Nigeria, l'expression « égalité des genres » s'est heurtée à une forte opposition du fait que les participants considéraient qu'elle s'inscrivait en contradiction de leur religion et de leur culture. Ils lui préféraient l'expression « équité des genres ». Elle a tout de même permis à l'équipe d'Alert Nigeria de mettre en avant l'inclusion et la capacité d'agir des femmes ainsi que d'utiliser des exemples courants illustrant l'évolution des mentalités, dont celui des femmes au volant de voitures.

Au Kirghizstan, l'équipe d'Alert a revendiqué le genre en tant que concept local en commençant par démontrer que le terme ne vient pas de l'occident, mais du kirghize ancien, puis en adaptant la terminologie du genre aux langues et aux réalités socioculturelles locales. Par exemple, la méthodologie Living with Dignity (vivre dans la dignité)<sup>8</sup> a été adoptée pour encourager la participation de communautés conservatrices à des séances de sensibilisation au genre, mais le terme « égalité des genres » n'a pas été utilisé. La conversation a plutôt été cadrée autour de la prévention de la violence domestique et des violences au sein de la communauté.

Les approches d'intégration des questions de genre en russe et dans les langues d'Asie centrale se sont toujours appuyées sur la terminologie utilisée en anglais. C'est ce qui a conduit Alert à élaborer un lexique kirghize pour mieux communiquer les concepts autour de l'égalité des genres et la prévention de la violence. Ce travail visait aussi à assurer l'adhésion des parties prenantes à tous les niveaux, et plus particulièrement à celui de la population. Le lexique, élaboré en collaboration avec un expert linguiste kirghize, est divisé en deux parties. La première décrit les aspects historiques et culturels de la construction des relations de genre dans la société kirghize, tandis que la seconde présente les définitions des principaux concepts et cadres du genre dans la langue kirghize<sup>9</sup>.

### **Idées associées au concept de genre dans la langue kirghize**

- Égalité
- Promotion des femmes en politique (plus particulièrement en rapport avec l'adoption d'un quota de genre dans la législation sur les élections locales)
- Les femmes qui ne portent que des pantalons et refusent de servir le thé (au mari et à la belle-famille)

Source : groupe de réflexion au Kirghizstan

Le lexique est fondé sur des recherches menées auprès de cinq communautés islamiques conservatrices du Kirghizstan. Ce travail a permis aux cinq communautés de mieux comprendre comment le genre, les masculinités, les féminités et les VSS sont perçus par les différents membres de la communauté, mais aussi ce qui empêche les autorités religieuses de prévenir les violences et de promouvoir l'égalité dans leurs communautés.



Participantes au forum régional de la jeunesse We Are the Same, organisé au service de la cohésion sociale et de la paix dans la région de Batken (Kirghizistan). Ce forum s'inscrit dans le cadre de notre projet Yntymaktuu Zhashoo (Vivre en paix) financé par l'UE. © Luliia Babiuk/International Alert

## 4. Recalibrer les mesures prises pour faire face aux violences sexuelles et sexistes

Les normes, les valeurs et les pratiques discriminatoires rendent inadéquates les mesures prises pour faire face aux violences sexistes, les procédures de signalement, mais aussi la justice et la protection face à ces violences. Dans les quatre pays, l'administration centrale et les autorités locales ont pris la question en main, mais les interventions et l'offre de services aux victimes et aux survivantes restent inadéquates ; un problème qui tient manifestement à des normes, des valeurs et des pratiques discriminatoires. Les possibilités offertes aux victimes de signaler des actes de violence, de recevoir une protection et d'obtenir justice sont limitées.

Dans l'État de Bauchi, au Nigeria, les lois et initiatives progressistes se heurtent au fait que les tribunaux sont dominés par des juges de sexe masculin. L'État a adopté la loi sur l'interdiction de la violence contre les personnes (VAPP)<sup>10</sup> et le corps de défense civile et de sécurité a créé une équipe entièrement féminine

chargée du nombre croissant d'affaires de viol, d'enlèvement et autres problèmes sécuritaires touchant les femmes. La majorité des cas de violences sexistes, cependant, dont les problèmes conjugaux, les viols et les différends familiaux, continue d'être prise en charge par les tribunaux de la charia, dominés par des juges de sexe masculin. Ces juges ont souvent des opinions et des valeurs discriminatoires bien ancrées sur l'égalité des genres, qui influencent la manière dont ils traitent les affaires. Les femmes interrogées dans le cadre des recherches d'Alert suggèrent un plaidoyer ciblé pour augmenter le nombre de femmes juges, car la majorité des femmes qui travaillent actuellement dans les tribunaux de la charia sont reléguées à des fonctions administratives.

Au Népal, la permanence téléphonique gratuite 24h/24 destinée aux victimes d'abus sexuels et de violences sexistes ne sert que les femmes de l'élite. Il ressort des données sur les utilisatrices de la permanence téléphonique de la Commission nationale des femmes que les minorités religieuses, dont les Dalits du Tarai et les castes du Tarai non-dalits défavorisées, comptaient pour 1 % seulement des 15 568 cas enregistrés par le service entre novembre 2017 et septembre 2021. En revanche, les femmes des castes des Brahmanes et des Chhéttri représentaient 44 % des survivantes à avoir contacté le service<sup>11</sup>. Les femmes de groupes marginalisés peuvent rencontrer des difficultés d'accès à la permanence téléphonique ou d'utilisation du service. Il est évident que les services aux victimes de violences sexistes n'ont pas encore adopté une approche intersectionnelle qui tienne compte comme il se doit des différences de besoins et de situations des survivantes. Les recherches font par ailleurs apparaître une certaine confusion quant au service responsable de piloter les interventions face aux violences sexistes. Cette responsabilité relevait autrefois de l'administration centrale, par le biais des bureaux de district pour le développement des femmes, mais elle appartient aujourd'hui entièrement aux administrations locales dans la nouvelle structure politique. Les recherches d'Alert ont révélé une lutte féroce qui sévit entre les administrations locales et provinciales autour de la responsabilité de ces services. Pour compliquer encore les choses, une ancienne structure de prestation de services mise en place par le gouvernement centralisé précédent existe encore, sous forme d'institution transitionnelle. Cette complexité prive les victimes et les survivantes de violences sexistes de tout pouvoir.

**« Le nouveau système peine à institutionnaliser les anciennes structures et les anciens résultats. Le mécanisme d'aiguillage des victimes est perturbé, l'administration locale est censée être responsable, mais ce sont les organisations de la société civile qui possèdent les capacités et le savoir-faire technique nécessaires pour fournir ces services. »**

**Représentants d'organisations de la société civile travaillant sur les mesures à prendre face aux violences sexistes, Népal.**

Une situation comparable est observée dans la région de Bangsamoro au Philippines, où l'action des autorités face aux violences sexistes et sexuelles reste inadéquate. Par exemple, les VSS n'ont pas été abordées dans le cadre du processus de paix formel. Malgré la collecte de données nationale, les VSS continuent de n'être pas suffisamment signalées, suffisamment examinées et suffisamment prises en main dans la région de Bangsamoro<sup>12</sup>. Par ailleurs, les données et statistiques nationales sont considérées par un grand nombre comme inadéquates en raison de la Loi de 2004 contre les violences faites aux femmes et aux enfants, laquelle a eu la conséquence involontaire d'opacifier les données ventilées et granulaires sur les violences sexistes<sup>13</sup>. Outre leur inexactitude, les données pâtissent de la stigmatisation sociale et de la honte associées au viol et aux violences sexuelles. Les femmes sont forcées de garder le silence sur les violences qu'elles subissent afin de préserver l'honneur et la dignité de leur famille et d'éviter que la violence au niveau du clan et de la communauté s'intensifie. Par conséquent, on ignore encore l'ampleur du problème.

Les survivantes des violences sexistes dans la région de Bangsamoro manquent d'accès à des mécanismes institutionnels ou judiciaires efficaces. De nombreux villages de ces régions ne disposent pas d'un poste de police et d'un centre médical où les victimes pourraient signaler les violences subies et recevoir la protection et

l'assistance médicale nécessaires. Le système juridique pluraliste de Mindanao représente une contrainte de plus pour les femmes religieuses et autochtones. Les relations personnelles et familiales sont principalement régies par les lois coutumières de la charia et les mécanismes de réparation traditionnels, auxquels de nombreux groupes autochtones ont recours pour régler les différends et les doléances, y compris ceux liés aux VSS. Certains de ces mécanismes sont patriarcaux, discriminatoires et prévoient, par exemple, le mariage forcé d'une victime avec son violeur et le paiement d'un « prix du sang » comme indemnité<sup>14</sup>.

Il ressort très clairement des recherches de terrain, des entretiens et des groupes de discussion dans les quatre pays que les VSS sont enracinées dans des normes et structures sociales qui tolèrent les discriminations et les relations de pouvoir inégales entre les genres. Par conséquent, toute politique et tout mécanisme de lutte contre les VSS devraient être accompagnés d'initiatives de lutte contre les normes de genre discriminatoires et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

### **Masculinités, féminités et violences communautaires**

Les conflits claniques, entre clans et à l'intérieur d'un même clan, ont d'importantes conséquences sur la vie des femmes compte tenu de leur rapport étroit avec les VS et les VSS. Les querelles de clans, ou *rido*, demeurent l'un des principaux vecteurs de conflit dans la région. Elles sont souvent motivées par des notions d'honneur et de honte, conjuguées avec des problèmes causés par des différends fonciers et des rivalités politiques. Les notions d'honneur et de honte sont fortement genrées et étroitement liées à la construction de la masculinité et de la féminité normatives. Les hommes ont recours à la violence pour remplir leur devoir masculin de protection de la famille. Aussi, nombre de conflits interclaniques sont déclenchés par la perception d'affronts à des femmes et à l'honneur de la famille. Par exemple, les meurtres de vengeance sont généralement déclenchés par des cas de femmes qui s'enfuient ou qui ont une relation amoureuse avec quelqu'un d'une autre religion ou d'une autre identité. Les viols ciblés sont un autre aspect de ces querelles de clan et les viols et violences sexuelles sont généralement perpétrés par les clans d'élite et leurs armées privées<sup>15</sup>. Le mariage forcé comme conséquence des violences sexistes et sexuelles est souvent lié à la dynamique des conflits claniques : les jeunes filles sont enlevées, violées et forcées au mariage par des groupes claniques armés<sup>16</sup>.

# 5. Pouvoir patriarcal et participation des femmes à la vie politique et publique

## 5.1. Sensibiliser les institutions entières à la problématique du genre

Un travail constructif et durable sur les normes patriarcales de genre nécessite avant tout une coopération stratégique, qui ne doit pas être réservée aux plus hauts échelons. Les individus de pouvoir dans toutes les institutions sociales, culturelles et organisationnelles doivent être mobilisés autour de la sensibilité à la problématique du genre, et il est essentiel que les « gardiens » et les hommes d'influence le soient aussi. Ceux qui établissent les normes des communautés, à savoir les chefs religieux et traditionnels et les responsables locaux, ont un rôle déterminant à jouer en tant qu'agents de consolidation de la paix, mais aussi d'alliés et de porte-parole potentiels, dans la remise en question et la transformation des cadres normatifs patriarcaux. Au Kirghizstan, par exemple, le rôle des chefs religieux est mis en avant par toutes les personnes sondées, du fait du rôle important qu'ils exercent dans les communautés et de leur contribution significative à la prévention des violences au niveau local, notamment en aidant les hommes à surmonter l'alcoolisme.

Au Kirghizstan et au Nigeria, les projets ont été centrés sur le dialogue avec les structures traditionnelles d'autorité et les chefs religieux pour catalyser les possibilités de participation positive des hommes et sensibiliser au rôle des femmes dans la consolidation de la paix. Les chefs traditionnels et religieux ont été formés à la sensibilité à la problématique du genre et aux conflits ; aux questions de genre, de paix et de sécurité, y compris à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ; et aux violences sexistes et sexuelles. Les formations étaient conçues avec soin et adaptées à chaque contexte et à chaque groupe de participants, en s'appuyant sur une analyse détaillée du contexte local.

Au Kirghizstan, compte tenu de la multitude de communautés religieuses, les animateurs ont dû engager avec prudence et sensibilité les échanges sur diverses formes de violence, sur les droits humains et l'égalité dans la famille et la société. Il leur a fallu tenir compte des textes religieux et trouver des approches universelles communes de la question des violences et de la notion de « mal » d'un point de vue juridique et religieux. Les séances de formation avec les communautés protestantes et bahá'í étaient légèrement plus ouvertes, mais les chefs des communautés catholiques, islamiques sunnites et orthodoxes russes avaient des opinions très conservatrices au sujet de la participation des femmes aux processus décisionnels et à l'exercice de l'autorité dans la sphère religieuse. D'où l'importance d'adopter des approches et une terminologie du genre sensibles, contextuelles et adaptées dans les actions de promotion de l'égalité des genres parmi les communautés religieuses.

Des difficultés du même ordre se sont posées lors de l'organisation de groupes de réflexion et de dialogue réunissant des chefs traditionnels et religieux et des groupes de femmes et de jeunes. Au Kirghizstan, compte

tenu de la difficulté à réunir des hommes et des femmes de la communauté musulmane dans un même groupe, le groupe de réflexion a été divisé par sexe et par âge pour créer des espaces sécurisés et permettre des échanges ouverts et francs.

Au Nigeria, il a été plus facile d'organiser des formations et des groupes de dialogue mixtes, comprenant non seulement des chefs religieux et traditionnels, mais aussi des cheffes de groupes de femmes, des représentants des autorités locales et des organisations non gouvernementales. Et ce, en collaboration avec les membres du groupe He4She Champions, un groupe d'hommes engagés en faveur de l'égalité des femmes dans leur cercle d'influence<sup>17</sup>. L'équipe d'Alert a veillé à ce que les espaces de dialogue entre ces diverses parties prenantes soient suffisamment sécurisés pour permettre des échanges fructueux sur les rôles des hommes dans la promotion de la participation des femmes à la prise de décision dans les sphères publique et privée.

## 5.2. Les femmes sont plus que des chiffres

---

Les gains politiques et constitutionnels en matière d'égalité des genres doivent être durables. Le Népal a pris des engagements progressistes en faveur de l'égalité des genres : en raison de l'adoption de quotas, 41 % de femmes ont été élues à l'échelon local en 2017, soit le plus fort pourcentage de femmes élues dans l'histoire du Népal. Un pourcentage comparable de femmes ont de nouveau été élues aux élections locales de 2022, mais ces résultats positifs ne se sont pas encore traduits par une vraie égalité et une vraie inclusion des femmes népalaises de manière plus globale. Les hommes des castes et groupes sociaux dominants continuent d'occuper la majeure partie des postes de haute responsabilité dans les administrations municipales, tandis que la majorité des maires adjoints sont des femmes et des membres de minorités ethniques et religieuses, comme les Madhesi, les Dalits et les musulmans. Seulement 25 femmes ont été élues au plus haut échelon (mairie/présidente) en 2022. D'autre part, les femmes qui appartiennent aux castes supérieures bénéficient plus que les autres du système de représentation et occupent 48 % des principaux sièges municipaux, contre 2 % seulement de femmes dalits.<sup>18</sup>

Dans ces espaces politiques relativement nouveaux, la participation des femmes a souvent été perçue comme insignifiante ; un problème persistant au niveau des pouvoirs publics. Selon une étude de la contribution des femmes à l'élaboration d'une constitution au Népal<sup>19</sup>, 27 seulement des 197 représentantes avaient une expérience parlementaire antérieure. Par conséquent, la majorité des femmes parlementaires peinent à comprendre des questions juridiques complexes et ont une grande difficulté à participer de manière constructive aux débats politiques. Qui plus est, les hommes reconnaissent rarement la participation des femmes aux débats sur différents sujets<sup>20</sup>. Au fil des générations, les femmes en politique ont été décrites comme incapables de s'occuper d'autre chose que de sujets dénués d'intérêt et de « problèmes de femmes ». La mentalité patriarcale des membres de la famille ainsi que les mécanismes communautaires et étatiques sont les principaux obstacles qui s'opposent à l'activité des femmes dans les espaces politiques.

*« Ma fonction de maire me demande davantage de temps et d'efforts parce que mon adjoint est une femme. Elle a plusieurs obstacles à surmonter en tant que femme et le public en attend plus de moi que d'elle. »*

**Maire de la province népalaise de Sudupaschim**

Le système de valeurs et les attitudes de la plus grande partie de la population népalaise continuent d'être influencés par des relations et des hiérarchies sociales inégalitaires, qui bloquent les efforts de construction d'une société et d'un État sans exclusive ni discriminations. Par conséquent, les femmes se trouvent dans une position difficile au sein du cadre structurel de la politique népalaise, qui demeure à dominante masculine et où

les partis politiques n'ont pas promu les femmes aux rôles d'autorité dans leurs hiérarchies. L'augmentation du nombre de représentantes est un premier pas important, sans pour autant signifier automatiquement que les femmes peuvent revendiquer et exercer leurs droits. Cela nécessite un investissement dans la transformation du discours et des normes du genre, ainsi que de la dynamique sociétale du pouvoir.

Les institutions d'État doivent être transformées de manière à renforcer la capacité des femmes à négocier des espaces politiques. C'est-à-dire en favorisant leur capacité d'agir et en amplifiant leur voix afin qu'elles puissent revendiquer leurs droits et définir leurs priorités en tant qu'agents du changement. C'est-à-dire aussi en les formant dans les domaines techniques pour renforcer leur influence sur les processus législatifs. Une conception intersectionnelle de l'égalité des genres est indispensable pour assurer l'égalité des femmes issues de la diversité et des minorités de genre dans le processus social et politique. Si la représentation des femmes dans les espaces politiques continue d'être purement symbolique, la participation constructive et l'inclusion nécessaires pour établir l'égalité des genres et faire durer la paix demeureront hors d'atteinte.

## 6. Conclusion

Il se dégage de l'examen et de l'analyse des normes patriarcales de genre au Népal, au Nigeria, aux Philippines et au Kirghizstan que des normes de genre discriminatoires sont l'un des principaux obstacles à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Profondément enracinées dans le tissu social, les normes de genre déterminent les valeurs, les attitudes et les pratiques. Le genre en tant que système de pouvoir, loin de n'exister qu'au niveau individuel, est ancré dans les structures et les institutions. Une vraie transformation des normes de genre demande la remise en question des structures qui renforcent les attitudes et les comportements discriminatoires.

L'opposition au système de valeurs des populations et l'établissement de nouvelles valeurs ne doivent pas s'inscrire dans une optique à court terme. Ce sont des questions profondément politiques et culturelles, pour lesquelles des interventions soigneusement ciblées et à long terme s'imposent. La bonne mise en œuvre du travail global de consolidation de la paix — sur le terrain, sous forme de plaidoyer, dans les négociations de paix ou l'élaboration de politiques — est perpétuellement compromise par les effets omniprésents des normes de genre. Une meilleure compréhension des identités de genre et des relations de pouvoir dans la société peut réellement améliorer le travail sur le genre et la consolidation de la paix au long terme.

En dernière analyse, la mobilisation des hommes et le dialogue autour des masculinités sont essentiels pour remettre en question les cadres normatifs patriarcaux et transformer les normes qu'ils imposent et le privilège masculin institutionnalisé. Sans une inclusion adéquate des hommes et des garçons dans les programmes et les politiques, il est impossible d'interroger les normes patriarcales au sein des institutions de sécurité et de justice, des administrations, des communautés et des écoles, afin de permettre aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons de contribuer à parts égales à la quête de paix dans leur contexte<sup>21</sup>. La mobilisation des hommes et des garçons, ainsi qu'un effort coordonné pour lutter contre les normes patriarcales, peuvent nous faire progresser à grands pas vers l'égalité des genres et les objectifs d'autonomisation des femmes inscrits dans les grands cadres mondiaux en faveur de l'égalité des genres, dont le Programme pour les femmes et la paix et la sécurité, important point de départ stratégique pour s'attaquer à la dynamique des genres dans les situations de conflit.

La remise en question des normes patriarcales et des constructions sociales des masculinités et des féminités est indispensable pour parvenir à l'égalité des genres et bâtir une paix positive et durable.

## Annexe 1 : Méthodologie

Pour développer un corpus de données localisées sur les articulations et les impacts variés des normes patriarcales de genre, les équipes de pays d'Alert ont conçu quatre programmes au Kirghizstan, au Népal, au Nigeria et aux Philippines. Chacun d'entre eux portait sur un aspect particulier des inégalités de genre dans ce contexte, mais tous s'intéressaient aux normes patriarcales en tant que cause fondamentale, parmi d'autres, de ces inégalités.

- Au Kirghizstan, le projet *Taktykuu Zhashoo* mené avec les chefs religieux avait pour objectif de mieux comprendre le rôle de ces derniers dans la prévention des violences sexistes et sexuelles et de prendre des mesures pratiques pour commencer à démanteler les attitudes préjudiciables aux femmes et aux filles. Une recherche qualitative a été entreprise pour mieux comprendre la perception du genre, des masculinités, des féminités et des VSS dans l'esprit des populations locales, mais aussi ce qui empêche les autorités religieuses de prévenir les violences et de promouvoir l'égalité dans leurs communautés. Cinq communautés islamiques conservatrices au Kirghizstan (Suzak dans la province de Jalal-Abad, Alla-Anarov et Kara-Suu dans la province d'Osh, Kara-Buura dans la province de Talas et Ak-talaa dans la province de Naryn) ont été sélectionnées comme cibles. L'échantillon de l'étude était constitué d'un groupe divers de 191 personnes (87 femmes et 104 hommes), activistes locaux, chefs religieux, groupes minoritaires et citoyens ordinaires pour ne citer que quelques exemples. Vingt groupes de réflexion et treize entretiens avec des informateurs clés ont été conduits. S'y sont ajoutés des entretiens en profondeur avec des agents de l'État, des chefs religieux et des chefs informels locaux. Afin d'offrir des espaces sécurisés dans lesquels les différents groupes pouvaient s'exprimer librement, les groupes de réflexion ont été divisés par âge et par sexe : hommes âgés, femmes âgées, hommes jeunes et femmes jeunes. Les données primaires ont été complétées par des données secondaires, lesquelles provenaient d'études publiées sur les violences sexuelles et sexistes dans les communautés religieuses et conservatrices.
- Au Népal, le projet *Understanding and Documenting the Learnings for Evidence-Based Advocacy and Respond to GBV* a tiré les enseignements analytiques d'années de travail sur les normes patriarcales de genre et les violences sexistes, en particulier depuis la promulgation de la nouvelle constitution en 2015. Les réflexions sur les expériences et les difficultés significatives ont été analysées dans deux grands domaines d'action d'Alert au Népal : premièrement, résoudre le dilemme présenté par des politiques progressistes en décalage avec la réalité, et deuxièmement, veiller à ce que les politiques d'égalité des genres trouvent un écho dans la pratique en s'attaquant aux normes enracinées. L'analyse d'engagement a ensuite été effectuée selon des méthodes qualitatives, y compris un dépouillement des publications, des consultations externes et des ateliers de réflexion en rapport avec différents projets.
- Au Nigeria, le programme *Addressing Patriarchal Gender Norms and the Construction of Masculinities in Conflict-Affected Settings* s'est appuyé sur les nombreux travaux d'Alert sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans les États de Bauchi et Benue. Le projet cherchait à mieux comprendre le rôle des normes patriarcales conservatrices dans les structures d'autorité traditionnelles

ainsi qu'à établir les moyens efficaces de sensibiliser aux rôles des femmes et d'accroître leur participation globale aux processus de paix. Les méthodes utilisées se sont déclinées en réunions dans les mairies avec 153 hommes et 148 femmes pour sensibiliser à la participation des femmes à des processus décisionnels inclusifs, formation de 20 chefs traditionnels et religieux sur la sensibilité à la question du genre et à la Résolution 1325, et séances de dialogue sur le rôle des hommes dans la promotion de la participation des femmes et l'inclusion sociale. Ces séances ont réuni les principales parties prenantes, y compris des représentants de l'administration locale, des institutions traditionnelles, des organisations non gouvernementales traditionnelles et des clercs chrétiens et islamiques.

- Aux Philippines, *Why Counting Gender-Based Violence Counts* a engagé des discussions constructives sur la manière dont différents acteurs peuvent surveiller les violences sexistes, agir en conséquence et influencer l'élaboration ou la réforme des politiques, stratégies et actions concernées. Pour cela, une recherche quantitative a été menée sur les frontières des normes patriarcales de genre et les articulations entre identité, problématiques fondées sur le genre et conflit violent, y compris l'extrémisme violent dans la région de Bangsamoro. Un sondage auprès d'un échantillon de 400 femmes de quatre communes du « couloir iranun » dans la province de Maguindanao a mis en relief des informations propres au contexte. Il a notamment interrogé les données longitudinales du système de surveillance des conflits d'Alert Philippines, un exercice crucial pour déterminer l'ampleur du problème à partir de données factuelles, établir le scénario de référence et suivre les évolutions dans le temps. Parmi les questions posées : comment les inégalités de genre dans la région de Bangsamoro influencent et renforcent les normes patriarcales de genre qui limitent la capacité d'agir des femmes ? existe-t-il un espace dans lequel les femmes peuvent interroger ces normes de genre et négocier leur participation dans différents domaines de la société en dehors des rôles traditionnels ? et comment les clans ou les familles, souvent considérés comme des institutions patriarcales qui maintiennent les normes de genre, élargissent les espaces dans lesquels les femmes peuvent exercer leur capacité d'agir ?

Une approche intersectionnelle a été adoptée pour les quatre programmes afin d'éviter d'amalgamer les hommes et les femmes en une catégorie homogène. Dans les quatre pays, les différents marqueurs d'identité des participantes et des participants ont été pris en compte, notamment la situation socioéconomique, l'origine ethnique, la caste, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle et la localisation. Cette pratique a permis de tenir compte des importantes disparités dans la manière dont différentes personnes vivent les normes patriarcales dominantes, influencées par les divers marqueurs d'identité.

Le rapport cherche délibérément à examiner et comprendre l'impact des normes patriarcales et des constructions des masculinités et des féminités sur les femmes. Très peu de référence est faite aux hommes et aux garçons, ou aux minorités sexuelles et de genre, bien que les autrices reconnaissent pleinement que les valeurs et les pratiques patriarcales peuvent aussi avoir un impact négatif sur ces catégories. D'autres recherches et échanges sont nécessaires dans les quatre pays pour produire une base de données factuelles solide sur ces questions importantes. Les enquêtes, groupes de réflexion, entretiens et réunions de dialogue dans les quatre pays comprenaient toutefois tous, dans la mesure du possible, un nombre égal de femmes et d'hommes pour veiller à ce que les perceptions des normes sociales et de l'égalité des genres dans l'esprit des hommes soient entendues et intégrées dans les discussions et les analyses.

# Notes

- 1 International Alert, *Vingt ans de mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité et de l'agenda dédié aux femmes et à la paix et la sécurité : enseignements du terrain*, 2020, <https://www.international-alert.org/wp-content/uploads/2021/08/Gender-UNSCR-1325-WPS-Agenda-20-Years-FR-2020.pdf>.
- 2 Ibid.
- 3 Cette notion est décrite comme une tactique selon laquelle une femme choisit d'accepter les rôles de genre qui désavantagent les femmes dans l'ensemble, mais qui maximisent son pouvoir individuel et ses options. D. Kandiyoti (1988), *Bargaining with patriarchy*, *Gender & Society*, Sage Publication, pp. 274-290 (notre traduction).
- 4 Ibid. (notre traduction)
- 5 N. Kabeer (1999), Resources, agency and achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment, *Development and Change*, vol. 30, n° 3, p. 435-464 (notre traduction).
- 6 Ibid. (notre traduction).
- 7 International Alert Philippines, Rapport narratif sur les résultats et les conclusions de l'enquête concernant la perception des femmes du « couloir iranun », Maguindanao, BARMM, Philippines, janvier 2022, inédit.
- 8 La méthodologie *Living with Dignity* a été élaborée par International Alert pour promouvoir l'harmonie familiale et protéger les femmes et les filles contre la violence domestique en veillant à leur autonomisation sociale et économique. Alert a employé cette méthodologie au Tadjikistan, au Kirghizstan et au Népal, avec des communautés religieuses.
- 9 International Alert & UCA (2021), Glossaire du genre en kirghize.
- 10 La loi sur l'interdiction de la violence contre les personnes a été adoptée au Nigeria en 2015. Elle est conçue pour combattre toutes les formes de violence contre les personnes dans la vie publique et dans la vie privée, pour assurer un maximum de protection et des voies de recours efficaces aux victimes, et pour punir les coupables.
- 11 National Women's Commission (NWC) (2017), Helpline – 1145 – factsheet.
- 12 Davis, S., J. True, M. Tanyag, How women's silence secures the peace: Analysing sexual and gender-based violence in a low intensity conflict, in *Gender and Development*, vol. 24, n° 3, novembre 2016.
- 13 Communication de Nikki Philline de la Rosa, Directrice de pays, International Alert, Manille, Philippines
- 14 S. Davis, J. True, et M. Tanyag, Op. cit.
- 15 Ibid.
- 16 Ibid.
- 17 He4She Champions a été établi avec le soutien d'International Alert dans l'État de Bauchi (Nigeria).
- 18 Commission électorale, Népal, 2022, <https://result.election.gov.np/>
- 19 D. Khakurel et al. (2011), Women Members of the Constituent Assembly: A study on the contribution of women in constitution making in Nepal, Women's Caucus, Constituent Assembly Secretariat, *Nepal Law Society and International Institute for Democracy and Electoral Assistance*, p. 68
- 20 J. Rai (2015), Gender equality in politics in Nepal; the role of Demo Finland to promote gender equality In Nepalese politics, Diaconia University of Applied Science.
- 21 M. Fröhlich (2019), Masculinities in peacekeeping: Limits and transformations of UNSCR 1325 in the South African National Defense Force, *Social Science Open Access Repository*, p. 20-21

**International Alert**

Offley Works, 1 Pickle Mews, London, SW9 0FJ, United Kingdom

**Tel** +44 (0)20 7627 6800 **Fax** +44 (0)20 7627 6900

[info@international-alert.org](mailto:info@international-alert.org)

[www.international-alert.org](http://www.international-alert.org)

Registered charity no. 327553

